

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

10 Samedi 4 Mars 1944

Organe au Service du Cinéma Français

Quatorzième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEME DU JOUR

UN ACTEUR ? NON ! UN HOMME !

Le beau film de Jean Grémillon : « Le Ciel est à vous » a fait naître bien des éloges sous toutes les plumes plus ou moins autorisées. Mais si justifiés que soient ces éloges, il n'en est pas dont on peut dire qu'ils s'imposaient aussi impérieusement que ceux qui saluent l'interprétation du principal personnage du film par Charles Vanel.

Charles Vanel ! On a si bien pris l'habitude de le voir sur nos écrans toujours égal à lui-même, c'est-à-dire : intelligent, sensible, consciencieux et simple qu'on ne sait pas depuis combien de temps et à propos de quel film on a découvert qu'il est un des meilleurs parmi les serviteurs sur lesquels, en toutes circonstances, l'art cinématographique français est assuré de pouvoir compter.

Un des meilleurs ! Je ne suis vraiment pas ce qui me retient de dire ce que je pense — et ce que je pense depuis longtemps : le meilleur ! Peut-être la crainte, tout simplement, de heurter sa modestie ; Car il est modeste, par dessus le marché ! Fiche modeste qui lui a joué bien des tours, l'ayant non seulement empêché de faire parler de lui comme tant d'autres qui sont loin de le valoir, mais lui ayant encore fait, combien de fois ! accepter des rôles indignes de son talent qui lui ont nui dans l'esprit de certains de ceux qui tenaient sa carrière entre leurs mains et n'étaient pas capables de se rendre compte que bien souvent c'était dans ces interprétations dont il n'aurait pas dû se charger qu'il affirmait le plus de talent et qu'il servait le plus utilement l'art auquel il a voué sa vie.

Où ! Le meilleur ! Cherchez dans la troupe des vedettes de l'écran français, cherchez quel est le comédien qui aurait été capable de faire vivre des personnages aussi différents que ceux dans lesquels nous avons vu successivement paraître Charles Vanel, des personnages qui vont — ne l'oublions pas — du Javert des « Misérables » à l'avocat des « Roquevillard », du teneur de bar louche du « Grand Jeu » à l'officier de méharistes de « Régions d'honneur », de l'officier russe de « Port-Arthur » au banlieusard parisien de « La Belle Equipe », du brave homme d'« Abus de confiance » au brave homme du film de Grémillon !... en passant par le vieil original du « Soleil à toujours raison »... Et tant d'autres person-

nages que l'on ne peut citer tous, mais qui sont là, invisibles et toujours présents, dans chacune de ses créations plus récentes qu'ils enrichissent de toute la matière humaine qu'ils ont pétrié, tant d'autres dont la variété aurait de quoi surprendre si on ne retrouvait en chacun d'eux la même simplicité bouleversante.

Car c'est cela la caractéristique de Charles Vanel : la franchise avec laquelle il émet, à force de simplicité. Regardez-le dans « Le Ciel est à vous ! » Qu'il s'agisse de démentir les dernières bricoles de l'atelier qu'il est contraint d'abandonner ou de consoler sa femme de la déception qu'elle vient d'éprouver à ne pas s'être envolée pour le raid dont elle a si longtemps rêvé et de la consoler en la ramenant de lui avoir évité les angoisses qu'il traverserait en ce moment si elle était partie, qu'il s'agisse de faire son métier de mécanicien ou de tenir tête à ceux qui viennent lui reprocher d'avoir envoyé sa femme à la mort, toujours et surtout, dans la plus quotidienne comme dans la plus exceptionnelle des circonstances, il est simple. Pas un geste empreint de grandiloquence, pas un geste même — je crois que c'est à cela qu'on reconnaît en définitive le grand acteur d'écran — rien que le visage qui parle, le visage qui laisse voir ce que l'homme souffre, ce que l'homme pense !

On a dit beaucoup de bien de Madeleine Renaud dans « Le Ciel est à vous ! » et on a eu raison. Mais regardez-la à côté de Vanel et vous remarquerez — vous sentirez — tout ce qui la distingue de lui : Madeleine Renaud est une excellente comédienne qui tient remarquablement un rôle — c'est assez rare pour qu'on ne voie pas un reproche ou une critique ! Charles Vanel, lui, est un homme, un homme que l'objectif a surpris dans la vie et transporté tout vif sur l'écran.

Trouver un homme là où on s'at-

CE QUE CRIT LA PRESSE PARISIENNE SUR :

« VAUTRIN »

« Ici tout se résume adroitement, fidèlement. La présentation vaut par un louable souci d'authenticité et l'on complimentera le metteur en scène, Pierre Billon et ses interprètes, Georges Marchal, Madeleine Solagne... et surtout Michel Simon dans le rôle de l'abbé Carlos Herrera, alias Jacques Coïn, le Vautrin arrêté à la pension Vaquer, le Trompe-la-Mort évadé du bagne, réalisant par personne interposée des ambitions démesurées et finissant sa vie comme chef de la police. Michel Simon est, par les moyens les plus sobres, d'une saisissante vérité. Quel magnifique artiste ! »

(Paris-Soir.)

« Vautrin a trouvé en Michel Simon un interprète digne de Balzac. Qu'il apparaisse en forçat, à la barbe hisurte ou sous l'habit ecclésiastique et la croix pectorale, il est, à n'en pas douter, l'incarnation même du rusé protecteur de l'impérial qui se personifie, avec toute la séduction qu'on lui connaît, Georges Marchal. »

(Le Matin.)

« Vautrin représente l'effort le plus considérable accompli depuis la guerre par la maison Gaumont. Les images sont fort soignées avec un souci d'exactitude qui tranche sur maintes productions bâclées. Les adaptateurs ont su mettre à la portée du grand public ce qu'il y a de populaire chez Balzac, son goût de la périphrase mouvementée, son pathétique, son romantisme. A ce titre on peut dire que Vautrin offre un sujet plus émouvant qu'aucun mélodrame contemporain. »

« M. Pierre Billon, le metteur en scène, a dirigé la production très soigneusement. On voit Michel Simon dans un grand rôle digne de son talent. On remarquera surtout, à ses côtés, le jeune Georges Marchal, presque un débutant encore, qui a incarné avec sûreté et intelligence, le rôle de Lucien de Rubempré. »

(Le Petit Parisien.)

« ...La profusion de mouvements, le luxe des décors et des costumes, la fantaisie et l'imagination du romancier font de ce film un spectacle très attachant et très divertissant. »

(La Semaine à Paris.)

tendait à trouver un comédien ! Quels sont-ils ceux dont les visages paraissent sur nos écrans, de qui on pourrait en dire autant ?

René JEANNE.

Nos Informations...

MARSEILLE

— Voici les recettes des salles de Marseille pour la semaine du 17 au 23 février 1944 :

REX (L'Ange de la Nuit) : 558.559. — CAPITOLE (L'Homme de Londres) : 359.473. — ODEON (Le Colonel Chabert) : 329.936. — HOLLYWOOD (Je suis avec toi) : 156.354. — CINEVOG (Peu Nicolas) : 123.873. — STUDIO (Le Canton Blanc) : 118.823. — MAJESTIC (Le Canton Blanc) : 118.367. — PHOCÉAC (Peu Nicolas) : 103.329. — CO-MEDIA (Le Chant de l'Épée) : 95.821. — NOAILLES (Carnaval d'Amour) : 64.207. — ALCAZAR (non communiqué) : 62.833. — CAMEIRA (Le Club des Soupirants) : 56.425. — CLUB (Le Gitan de la Défense) : 54.648. — CINEAC P. M. (Le Roi s'amuse) : 114.970. — CINEAC P. P. (Le Lit à Colonne) : 83.558.

NICE

Le ralentissement dans les recettes continue à se faire sentir, du fait que les soirées deviennent de plus en plus faibles.

Pour la semaine du 22 au 29 février, il faut constater le succès du « Colonel Chabert », au Rialto-Casino. La fantaisie « Bonssoir, Mesdames, Bonssoir, Messieurs », a attiré un peu de monde au tandem Escurial-Excelsior. Film trépidant, voici « Carnaval d'Amour », au Paris-Palace-Form, et pour terminer, la reprise de « L'Éternel Retour », aux Variétés.

Quoique la Promenade des Anglais soit évacuée, le cinéma Forum qui y est situé demeure ouvert, une entrée ayant été pratiquée dans une rue adjacente.

Marcel Carné a retrouvé Paris aux Studios de la Victorine où se poursuit la réalisation de son film, *Les Enfants du Paradis*. Les principaux interprètes : Arletty, Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Marcel Herrand, Pierre Renoir et Maria Casarès ont rejoint à Nice leur metteur en scène.

On tourne la première époque et tous les personnages ont rejoint de quelques années. Debureau n'est encore que Baptiste, un rêveur, un « tombé de la lune » ; Frédéric Lemaître : un très jeune homme convaincu de son génie, et le « dandy du crime », l'écrivain public Lacenaire : un rhumeur s'essayant à des menus larcins en attendant de satisfaire ses instincts meurtriers. La belle Garance (Arletty) gagne sa vie en incarnant la Vérité dans une baraque

de cette joyeuse kermesse du boulevard du Crime où le bon peuple de Paris vient oublier ses soucis, mais sa nudité, trop chichement mesurée, paraît une esroquerie.

L. R.

TOULOUSE

— C'est à partir du 15 mars que sera projeté, au Tandem « Nouveautés-Vox » : *Les Mystères de Paris*, film de Jacques de Baroncelli.

— Immédiatement après « Lucrèce », le Trianon-Palace présentera en reprise : « Le Comte de Monte-Cristo », avec Pierre-Richard Willm.

— Le total des recettes de *Pierre et Jean*, qui a été projeté pendant deux semaines, aux Variétés, a été de 577.916 francs.

— Après l'exclusivité du « Baron Munchausen », le Plaza présentera le remarquable couple de l'écran : Yvonne Printemps et Pierre Fresnay, dans : « Je suis avec toi ».

— Les programmes, pendant la période du 16 au 22 février, ont été les suivants : PLAZA : *Les Aventures du Baron Munchausen* (1^{re} semaine) ; TANDEM « NOUVEAUTÉS-VOX » : *La Malibran* (1^{re} semaine) ; TRIANON-PALACE : *Lucrèce* (1^{re} semaine) ; VARIÉTÉS : *L'Homme de Londres* (reprise) ; GALLIA-PALACE : *La Barbe* (1^{re} vision) ; CINEAC : *Monieur le Souris* (2^e vision) ; JEUNESSE-CINEMA : *La Symphonie Fantastique*.

— Les Nouveautés présenteront, prochainement, à leur clientèle : « Retour de Flamme », avec la charmante Renée Saint-Cyr.

— Comme il fallait s'y attendre, le beau film en couleurs : *Les Aventures Fantastiques du Baron Munchausen*, qui sort en même temps qu'à Paris sur l'écran du Plaza, vient de remporter, durant sa première semaine d'exclusivité : 454.043 fr., et a totalisé un nombre d'entrées de 21.346. C'est un beau résultat, tout à l'honneur du Plaza, qui a si bien lancé cette production, et de l'A.C.C.E. qui distribue cette merveille de la couleur.

— « La Malibran » a totalisé 495.235 francs de recettes durant la première semaine d'exclusivité, aux Nouveautés-Vox.

— De son côté, *Lucrèce* a été chaleureusement accueilli par le public toulousain, qui a beaucoup admiré la créa-

tion d'Edwige Feuillère. *Lucrèce* bénéficiera d'un lancement important dans la presse régionale. De nombreuses affiches et photos, se rapportant au film, furent apposées chez les commerçants. Nous ne pouvons que féliciter M. Pougnot, directeur du Trianon-Palace où passait cette bande, pour ses louables efforts qui ont porté leurs fruits, puisque le résultat de la première semaine a été de 511.357 fr. et le nombre d'entrées de 21.913, ce qui est un beau résultat pour une salle de 1.300 places.

— Dans la région : à Albi, le tandem Vox-Florida a présenté, en février, « Monsieur des Lourdes ». Ce film était très attendu par la population albigeoise. Une publicité préventive et de soutien, soigneusement orchestrée (presse, affichage intensif, vitrine d'exposition) et d'une importance inusitée à Albi, jointe aux qualités du film, a permis à la direction de ces salles d'attirer au Vox et au Florida une grande affluence. La recette a dépassé 42.000 fr.

Le tandem « Vox-Florida », qui avait déjà réalisé plus de 56.000 fr., avec « Pontcarra », est décidé à ne présenter que des programmes de choix et réserve aux Albigeois une brillante sélection des meilleurs films du moment.

— Voici les prochaines productions qui vont passer sur l'écran des Variétés : *La Vie d'Arlequin de Rembrandt*, *Le Secret de Madame Clapain*, *La Coupe de la Mort*.

Roger BRUGLIÈRE.

LA DISTRIBUTION DE « CEUX DU RIVAGE » REUNIT LES MEILLEURS ARTISTES DE COMPOSITION

En écrivant le scénario de *Ceux du Rivage*, Jean-Pierre Vinot a composé une œuvre toute empreinte de vérité, se déroulant dans un cadre très pittoresque.

S'appuyant sur les éléments de valeur qui lui étaient ainsi données, Jacques Séverac a réalisé un film « vrai », attachant de bout en bout. Après avoir choisi pour cadre à l'action de *Ceux du Rivage* le curieux petit port de Gujan-Mestras, le metteur en scène a su réunir pour la réalisation de son film les comédiens de composition les plus talentueux. C'est ainsi que nous trouvons dans la distribution de *Ceux du Rivage*, aux côtés de la charmante et naïve Blanchette Brunoy, la bonhomie et la verve de Charpin, le si personnel Aimé Clariond, l'étonnante figure de Line Noro, la gouaille de Raymond Busières, le juvénile René Dupuy, la curieuse silhouette de Michel Vitold, le joyeux Tichadel, puis encore Charles Lemontier, Gabrielle Fontan et A. Tiluze.

C'est le 15 Mars que sortira au CAPITOLE de Marseille

Le remarquable film de Jacques BECKER

GOUPI MAINS ROUGES

C'est un film MINERVA

FILMS CHAMPION
MARSEILLE

CHARLES PALMADE
LYON

le REX de Marseille a repris avec grand succès en 2^e exclusivité

DOMINO

Une réalisation de Roger RICHEBÉ

Les Films Roger Richebé

TOULOUSE

Blanchette Brunoy
Charpin
Aimé Clariond
dans
Ceux du Rivage



Gros Succès
au CAPITOLE
de MARSEILLE de

RETOUR de FLAMME

avec Renée SAINT-CYR - José NOGUERO
André BRULE et Henry GUISSOL

Les Films de Provence
présentent...

GABY MORLAY et FERNANDEL
CHARLES TRENET

dans un film d'YVAN NOÉ

CAVALCADE DES HEURES

MÉG LEMONNIER
JEAN CHEVRIER
JEAN MARCHAT
JULES LADOUMEGUE
JEAN DAURAND ANDRÉ LE GALL
JEANNE TUSIER-GIR
FELIX OUDART
LUCIEN GALLAS
MADY BERRY
TRAMEL
CHARPIN
PIERRETTE CALLOI

Nouvelles
Productions
1944



COUPS DE TÊTE

d'après une nouvelle de Roland DORGELES

FARANDOLE

Une Production des Compagnons du Film

LUNEGARDE

d'après le roman de Pierre BENOIT

Trois Titres - Trois Grandes Productions Françaises

Nouvelles
Productions
1944

Le public confirme l'indiscutable valeur

Des Aventures Fantastiques du BARON MUNCHHAUSEN

au PLAZA de Toulouse
où il continu son exclusivité

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 10 Samedi 4 Mars 1944

Organe au Service du Cinéma Français

Quatorzième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

DECISION N° 58
fixant le prix des places
dans les Cinémas
(Texte modifié)

Vu la loi du 16 août 1910 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle ;

Vu la loi du 26 octobre 1910 portant réglementation de l'Industrie Cinématographique ;

Vu les décrets des 2 décembre 1910 et 25 mai 1912 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ;

Vu l'arrêté du 19 avril 1933 fixant les prix des places dans les cinémas.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Art. 1. — Pour l'application de la présente décision le classement des salles de cinéma est celui en vigueur au 1^{er} janvier 1943, tel qu'il a été déterminé conformément à la décision n° 21 du C.O.I.C.

Le classement d'une salle ainsi déterminé ne pourra être modifié qu'après autorisation délivrée par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, sur accord du Commissaire du Gouvernement et du Commissaire Rapporteur auprès du Comité Central des Prix.

En ce qui concerne les salles ouvertes postérieurement au 1^{er} janvier 1943, le classement est effectué par le Comité de Direction du C.O.I.C., après accord des deux commissaires précités.

Art. 2. — Chaque salle de cinéma doit comprendre trois catégories de places dont un tiers au moins et deux cinquièmes au plus (strapontins non compris) au prix inférieur, celui de la catégorie A.

Aucune obligation n'est fixée pour le pourcentage du nombre de places des deux catégories supérieures qui seront réparties par l'exploitant selon les dispositions de la salle.

Art. 3. — Toutes les salles de cinéma sont tenues de pratiquer, tant en semaine que les samedi, dimanche, veilles et jours de fête, les prix prévus au barème ci-annexé pour la catégorie correspondant à leur classement, compte tenu de la population de la localité dans laquelle elles sont situées.

Art. 4. — Les enfants de moins de 14 ans, les militaires et les jeunes des Chantiers de Jeunesse en uniforme, sont admis à demi-tarif tous les jours, Toutefois, les dimanches et jours de fête, les exploitants ont la faculté de limiter à leur choix l'admission des enfants de moins de 14 ans au demi-tarif.

Pour l'application du présent article les exploitants peuvent avoir soit autant de séries de billets à demi-tarif qu'il en existe à plein tarif, soit une seule série à demi-tarif, correspondant au prix moyen, c'est-à-dire le prix B, des places à plein tarif. Le prix des places à demi-tarif est arrondi au franc supérieur avec minimum de 5 francs en format standard et 3 francs en format réduit.

Art. 5. — Par dérogation à l'article 2 ci-dessus, les exploitants de tournées cinématographiques sont de plein droit autorisés à pratiquer un seul prix des places qui devra, dans ce cas, être égal à

celui de la catégorie B correspondant à leur classement.

En outre, à titre exceptionnel, les exploitants de salles pourront, après autorisation du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique — et le cas échéant des deux commissaires prévus au paragraphe 2 de l'article 1^{er} ci-dessus — être admis à pratiquer :

— soit deux prix de places dont le moins élevé ne devra pas être supérieur à celui de la catégorie A ;

— soit un seul prix qui ne pourra être supérieur à celui de la catégorie B.

Art. 6. — Les exploitants de salles de cinéma sont tenus d'attacher à chacune des caisses de l'établissement, d'une manière très apparente, et en regard du prix de chaque catégorie, le nombre de places y afférant. Ils devront, en outre, indiquer la situation dans la salle des places au prix inférieur (tiers obligatoire au prix A).

Un plan détaillé de la salle, avec indication du nombre des places des différentes catégories, devra être tenu à la caisse, à la disposition des concourants du C.O.I.C. et des agents du Service Central du Contrôle Economique.

Art. 7. — Les dérogations prévues aux articles 1^{er} et 2 seront demandées par lettre adressée, pour la grande région parisienne, au Service Exploitation du C.O.I.C., à Paris, et pour les régions de Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux, aux chefs de centre compétents.

Art. 8. — La présente décision est applicable, à dater de sa parution, dans le journal « Le Film ».

Une annule les décisions n° 22 du 6 février 1943 et 25 du 25 octobre 1942.

Paris, le 6 septembre 1943.

Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHEBE.

AMICALE DES REPRESENTANTS

La prochaine réunion de l'Amicale des Représentants des Maisons de Location de Films de Marseille aura lieu le lundi 6 mars 1944, à 18 h. 30, dans le local de « La Mutuelle du Spectacle », 58, boulevard Longchamp.

L'Amicale des Représentants des Maisons de Location de Films s'est réunie courant janvier, afin de procéder à l'élection des membres de son bureau pour l'année 1944. Ont été élus :

Président : Sallès Edmond.
1^{er} Vice-Président : Uchani Marcel.
2^e Vice-Président : Issaurat Georges.
Secrétaire général : Solle Jean.
Secrétaire adjoint : Michel Félix.
Trésorier : Nicolas Yves.
Trésorier adjoint : Costa Maurice.

1^{er} Commissaire aux comptes : Malleval Régis.

2^e Commissaire aux comptes : Bagnis. Avant de passer au vote, une minute de silence avait été observée en la mémoire de notre regretté camarade et sympathique secrétaire général, Marcel Armandin, brusquement décédé pendant l'année écoulée.

Cette triste circonstance permit à tous de se rendre compte de l'entraide qui règne dans notre corporation.

C'est un résultat agréable à constater. Mais si tant de beaux gestes ont pu se manifester, c'est parce que l'on savait ou s'adresser, c'est-à-dire à notre Amicale.

M. Sallès, président sortant, en profita alors pour rappeler l'un des buts principaux de celle-ci : l'entraide sous toutes ses formes.

Car, en effet, le but de la Société, et cela est à souligner, n'est pas seulement d'apporter un réconfort moral à ceux de ses membres malades ou atteints par le malheur, mais surtout de donner à ceux-ci une aide plus réaliste et plus efficace : l'aide pécuniaire.

Bien des malheurs ont été ainsi adoucis, bien des peines ont été ainsi soulagées durant cette année maintenant écoulée.

Tous nos efforts doivent donc tendre à continuer cette œuvre de bienfaisance, mais nous ne le pouvons pas seuls, c'est pourquoi l'Assemblée, après avoir adressé ses plus vifs remerciements aux généreux et nombreux donateurs de l'année écoulée, lance un pressant appel à tous ses membres bienfaiteurs, membres honoraires, membres d'honneur, et à tous les exploitants, afin que, par leur aide, cette œuvre sociale puisse être continuée.

L'Amicale ne doute pas que son appel sera entendu et remercie, par avance, tous ceux qui auront à cœur d'y participer.

Les dons peuvent être adressés à M. Nicolas, trésorier aux Films Pathé, ou être remis à un représentant.

AVIS

La Mutuelle du Spectacle de Marseille et de la Région informe ses adhérents que les cotisations de 1944 sont en cours de recouvrement. Prière de réserver bon accueil à Mlle Vidal qui, dans ce but, se présentera chez les adhérents de Marseille et se mettra en rapport par correspondance, avec ceux de l'extérieur.

SYNDICAT DES CADRES DE LA DISTRIBUTION

Prochaine réunion mardi 7 mars, à 18 h. 58, boulevard Longchamp. Présence indispensable.

GEOGRAPHIE DE CINEMA

Le célèbre épisode de la panne dans le Cordillère de Andes à 4.200 mètres d'altitude a été tourné dans les Alpes de Savoie dans le grand massif du Brévant entre 3.000 et 3.500 mètres. Les prises de vues ont eu lieu au mois de janvier par des températures qui atteignent souvent 25° au-dessous de zéro.

Chaque matin l'équipe technique partait de Chamonix par le téléphérique du Brévant qui avait organisé un service spécial pour la production, le téléphérique à cette saison ne fonctionnait pas régulièrement.

Arrivée à la gare terminus, l'équipe convoquée par trois guides et cinq porteurs, marchait, grimait pendant une heure et demie environ pour gagner l'emplacement choisi situé loin de tout refuge en pleine montagne, afin d'obtenir à l'écran le plus de vérité.

Les appareils de prises de vues étaient portés à dos ainsi que les écrans réflecteurs. Les prises de vues commençaient dès l'arrivée et se prolongeaient sans interruption jusqu'à la tombée du jour. L'équipe se restaurait sur place et le froid était tel que les repas, principalement composés de pommes-terre cuites à l'eau et enveloppées dans la sortie de la marmite dans des couvertures de laine avant le départ, se retrouvaient gelées à l'heure du repas ; le vin était imbuvable et les tranches de viande transformées en briquettes. Seuls les biscuits et le café emporté dans des thermos restaient consommables. Heureusement, un peu d'alcool permettait aux artistes, aux techniciens, aux guides et porteurs de se réchauffer de temps à autre.

Vers 15 heures, les guides prudents et connaissant la résistance de chacun, surtout après une journée de travail dans le froid obligeaient à plier bagages et à revenir lentement vers le terminus du téléphérique. Souvent la tempête surprenait les cinéastes sur le chemin du retour et les obligeait à lutter contre le vent, ce qui retardait parfois d'une heure l'arrivée à la gare du téléphérique.

« A la gare — raconte un des techniciens — nous demandions

par téléphone la benne qui venait spécialement nous rechercher. Nous regagnions Chamonix la nuit complètement venue et il nous fallait une bonne heure pour nous déséquiper et nous réchauffer. »

PETITS PROBLEMES DE LA REPARTITION...

La répartition des vivres pendant la réalisation de *Premier de Cordée* fut pratiquée suivant les règles d'une stricte égalité. Cependant un partage équitable n'allait pas toujours sans complications. Chaque pot de confitures était affecté à quatre personnes, ce qui donnait lieu à des incidents comiques, l'un des propriétaires se trouvant à quelques deux cents mètres au-dessus — ou au-dessous — des autres. Souvent aussi, le porteur du pot préférait attendre que ses camarades se fussent servis... comptant sur leur discrétion pour réserver sa part... avec un supplément !

EFFACER LES EVENEMENTS

Lorsqu'après bien des démarches, bien des aventures, certaines tragiques — l'équipe ne venait pas d'essayer deux bombardements — Raoul Ploquin, le producteur, et Grémillon, le réalisateur, arrivèrent pour tourner sur le terrain d'aviation de Lyon, ils furent atterrés. Ils n'avaient oublié qu'une chose : la guerre. L'action de « Le Ciel est à vous » devait pourtant ignorer la guerre. Or sur le terrain deux murs de protection se dressaient, la gare de l'aéroport était camouflée... qu'à cela ne tienne ; la réussite ne sourit qu'aux audacieux. On fit de nouvelles démarches... et un beau jour les sentinelles stupéfaites virent des ouvriers démolir les fameux murs, peindre le bâtiment du blanc le plus éclatant... place au cinéma. On tourne les scènes du départ de Madeleine Renaud pour son raid... et l'on rentre tout en place. Lorsque les spectateurs verront cette scène, se douteront-ils du miracle qu'elle représente. Pour quelques jours, en plein terrain militaire, le cinéma effaça la guerre.

PRESENTATIONS

(en application de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

Nous prions MM. les distributeurs de faire parvenir leurs avis de présentations ou de sorties légales à l'adresse suivante :
A. I. C. c/o Imprimerie Canebière, 170, La Canebière, Marseille.

L'INTRANSIGEANT...

Marcel Carné se fit remarquer dès ses débuts par un soin minutieux du détail. Il acquit ainsi très rapidement la réputation d'un monsieur extrêmement difficile. D'un goût sobre et raffiné, il choisit avec le même soin tous les éléments de sa mise en scène. Même aujourd'hui, il n'a renoncé à aucune de ses exigences ; seul compte à ses yeux le but à atteindre : composer une suite d'images parfaitement belles. S'il est généralement admis que la réalisation trahit toujours, plus ou moins, le rêve, Carné ne tolère pas la moindre complaisance et rejette la solution de facilité. Après *Les Visiteurs du Soir*, qui a remporté le Grand Prix du film d'Art pour 1942, *Les Enfants du Paradis* témoignent de cette conception hautaine, seule capable d'enfanter les chefs-d'œuvre.

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Etrangère (Hébergement)

Directeur : Marc PASCAL

Direction générale : MARSEILLE
2, boulevard Baux (Pointe-Rouge)
Tél. : Dragon 98-80
C. C. Postaux
Marc Pascal, 818-70 - Marseille

PARIS :
M. George FRONVAL, 82, rue La Fontaine (16^e). Tél. : Av. 10 h. Aut. : 81-75.

LYON :
M. Luc CAUCHON, 38, rue Bouteiller, Grigny (Rhône). Tél. : Franklin 30-54.

TOULOUSE :
M. Roger BRUGUIERE, 10, allées des Soupis.

NICE :
M. Léon ROGGERO, 35, rue Pastorelli.

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISEE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière.

DISCINA

vous rappelle que :



LES VISITEURS DU SOIR

L'ENFER DU JEU

L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT

LUMIERE D'ETE

sont à la disposition de MM. les exploitants qui n'auraient pas encore traité ces 4 super-productions

Deux grands films

Deux grands succès



L'ILE D'AMOUR

Le Carrefour des Enfants Perdus

ECLAIR JOURNAL

sort à Paris en triple exclusivité
HELDER - BALZAC - VIVIENNE

LE VOYAGEUR SANS BAGAGE

à partir du 23 Février
Un nouveau grand succès

"Eclair-Journal"

LYON : 98, Bd des Belges, Lalande 76-59
MARSEILLE : 103, Rue Thomas, National 23-85
TOULOUSE : 10, rue Claire Pauliac, Tel. 221-38

à PARIS, en triple exclusivité dans les salles ; ERMITAGE - IMPERIAL - CINEGRAN

L'AVENTURE EST AU COIN DE LA RUE

Remporte un succès formidable

Midi Cinéma Location TOULOUSE

L'Opinion des autres

DOUCE

vu par la presse

VEPETTES : « Le Mariage de Chiffon » est une aimable comédie sentimentale, pleine de charme et de légèreté. « Douce » par contre est un terrible drame d'autant plus violent et déchirant qu'il atteint des êtres faits, semble-t-il pour la faute et la réussite.

CHARLES VANEL
MIREILLE BALIN
MARCELLE GENIAT

dans

HAUT LE VENT

Distribué par S. E. L. B. FILMS
TOULOUSE - 21, rue Maury

TOBIS

Souvenez-vous de la nouvelle adresse de

L'AGENCE TOBIS

à Marseille
35, Boul. Longchamp
Tél. National 18-10

MARSEILLE - LYON - TOULOUSE

LE CIEL EST A VOUS

bat tous les records

au
"MADELEINE" et "LORD BYRON"
de Paris

HELIOS FILM MARSEILLE
FRANCE-DISTRIBUTION TOULOUSE
LYON CINEMA LYON